



CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU GROUPE FINANCIER BANQUE TD SUR LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2010 LE 2 DÉCEMBRE 2010

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA PRÉSENTE TRANSCRIPTION SONT UNE REPRÉSENTATION TEXTUELLE DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE SUR LES BÉNÉFICES DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2010 DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION (« LA BANQUE TD » OU « LA BANQUE »). BIEN QUE DES EFFORTS SOIENT FAITS POUR FOURNIR UNE TRANSCRIPTION EXACTE, DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES IMPRÉCISIONS IMPORTANTES PEUVENT S'ÊTRE GLISSÉES LORS DE LA TRANSMISSION DE LA SUBSTANCE DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE. EN AUCUN CAS LA BANQUE TD N'ASSUME-T-ELLE DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DÉCISIONS DE PLACEMENT OU D'AUTRES DÉCISIONS PRISES EN FONCTION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LE SITE WEB DE LA BANQUE TD OU LA PRÉSENTE TRANSCRIPTION. LES UTILISATEURS SONT INVITÉS À PRENDRE CONNAISSANCE DE LA WEBDIFFUSION ELLE-MÊME (ACCESSIBLE SUR TD.COM/FRANCAIS/RAPPORTS), AINSI QUE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LA BANQUE TD AUPRÈS DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION, AVANT DE PRENDRE DES DÉCISIONS DE PLACEMENT OU AUTRES.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération, et constituent des énoncés prospectifs selon les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la loi *U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, le rapport de gestion de 2010 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2011» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2011 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude qui plane sur les environnements financier, économique et réglementaire, de tels risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2010. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2010» de la rubrique «Notre rendement» du rapport de gestion de 2010; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les liquidités, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par

l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Cette énumération n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2010. Les lecteurs doivent tenir compte de ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2010 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» ainsi qu'aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2011» pour chacun des secteurs d'exploitation, telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif figurant dans le présent document représente le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

PARTICIPANTS DU GFBTD

Mushtak Najarali

Vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion

Ed Clark

Président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Colleen Johnston

Chef de groupe, Finances et chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

Mark Chauvin

Vice-président à la direction et chef de la gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Tim Hockey

Chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, La Banque Toronto-Dominion

Bharat Masrani

Chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion

Bob Dorrance

Chef de groupe, Services bancaires de gros, La Banque Toronto-Dominion

Mike Pedersen

Chef de groupe, Gestion de patrimoine, Canaux directs, et Services communs de l'entreprise, La Banque Toronto-Dominion

PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Michael Goldberg

Analyste, Valeurs mobilières Desjardins

John Reucassel

Analyste, BMO Marchés des capitaux

Darko Mihelic

Analyste, Cormark Securities

Robert Sedran

Analyste, CIBC

Steve Theriault

Analyste, Merrill Lynch Canada

Gabriel Dechaine

Analyste, Crédit Suisse

Peter Routledge

Analyste, Financière Banque Nationale

Sumit Malhotra

Analyste, Macquarie Capital

Brian Klock

Analyste, KBW

Mario Mendonca

Analyste, Canaccord Genuity

Brad Smith

Analyste, Stonecap Securities

PRÉSENTATION

Mushtak Najarali, vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion

Bon après-midi et bienvenue à la présentation aux investisseurs des résultats du Groupe Financier Banque TD pour le quatrième trimestre de 2010. Je m'appelle Mushtak Najarali et je suis vice-président aux Relations avec les investisseurs de la Banque. Nous amorcerons la présentation d'aujourd'hui par les observations stratégiques d'Ed Clark, chef de la direction de la Banque, après quoi Colleen Johnston, chef des finances de la Banque, présentera globalement nos résultats d'exploitation. Mark Chauvin, chef de la gestion du risque, commentera ensuite la qualité du portefeuille de crédit, après quoi nous répondrons aux questions des personnes présentes dans la salle aujourd'hui ainsi qu'à celles des analystes et investisseurs présélectionnés qui sont au bout du fil. Sont également présents aujourd'hui pour répondre à vos questions, Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros, Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Canaux directs, et Services communs de l'entreprise.

Passons donc dès à présent à la diapo 2. Mais avant d'aller plus loin j'aimerais souligner à nos auditeurs que notre présentation renferme des énoncés prospectifs et que, dans la réalité, les résultats pourraient différer sensiblement des prévisions qui y sont avancées. Ces énoncés prospectifs, qui représentent l'opinion de la direction, sont communiqués dans le seul but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités de la Banque ainsi que ses rendements financiers attendus, et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Certains facteurs ou certaines hypothèses d'importance ont été appliqués à l'élaboration de ces énoncés prospectifs. Pour un complément d'information sur ces facteurs et hypothèses, je vous invite à vous reporter au rapport de gestion de notre exercice 2010 sur notre site TD.com.

Sur ce, je passe la parole à Ed.

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Merci Mushtak et bienvenue à tous et à toutes. Avant que Colleen nous entretienne plus en détail de nos résultats du quatrième trimestre, j'aimerais d'abord vous faire partager quelques réflexions sur le trimestre et l'exercice écoulés, et faire un peu de prospective sur la façon dont nous entrevoyons les choses pour 2011.

Le dernier trimestre a terminé sur une bonne note ce qui s'est révélé être à terme un excellent exercice pour La Banque TD, avec en tête les résultats remarquables de notre activités de détail. Globalement, notre bénéfice rajusté s'établit à 1,2 milliard de dollars canadiens, en hausse de 22 % par rapport au trimestre correspondant, un an plus tôt. Tant nos Services bancaires personnels et commerciaux au Canada que ceux aux États-Unis ont connu en un an une croissance dans les deux chiffres, tandis que nos Services bancaires de gros ont à nouveau produit de solides résultats trimestriels. Dans l'ensemble, il s'agit là de très bons résultats en glissement annuel, malgré l'incertitude économique qui continue de sévir.

Cela dit, il y a bien eu des points ce trimestre que les investisseurs comme les analystes n'auraient pu prévoir. C'est ainsi que les charges trimestrielles ont augmenté, tant pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada que pour le secteur du Siège social, augmentation que Colleen situera dans son contexte un peu plus tard. Pour l'essentiel, nos résultats cadrent avec nos attentes et ne marquent pas une grande différence avec ceux du trimestre précédent.

Je tiens en outre à mentionner en passant une décision que nous avons prise pendant ce trimestre. Nous avons ainsi convenu avec l'Agence du revenu du Canada d'une formule qui vient apporter un

règlement définitif à plusieurs stratégies concernant nos Services de bancaires de gros qui ont depuis été abandonnées et sur lesquelles l'Agence avait fait porter son attention. Cette entente a abouti à une charge de 121 millions de dollars canadiens pour le trimestre au titre de l'impôt sur notre résultat. Je me réjouis de la solution retenue, car elle s'inscrit tout à fait dans notre philosophie actuelle, qui est de nous concentrer sur nos activités de base.

Revenons maintenant sur 2010 avec un peu plus de détail. De toute évidence, en dépit de la léthargie économique, des faibles taux d'intérêt et de la complexité croissante de notre cadre réglementaire, l'exercice aura été marqué au coin de la croissance. Au total, notre bénéfice rajusté a franchi pour la première fois la barre des 5 milliards de dollars canadiens.

En ce qui concerne plus particulièrement nos services de détail, le bénéfice rajusté, à hauteur de 4,8 milliards de dollars canadiens, a fracassé un record et consolidé notre position parmi le premier rang des banques de détail en Amérique du Nord.

Le bénéfice rajusté par action a grimpé de 8 % et regagné les niveaux records de 2007 – exploit d'autant plus impressionnant que le nombre de nos actions est nettement plus important qu'avant, vu les placements réalisés sur le marché à la faveur du ralentissement économique et de nos acquisitions.

Toutes nos grandes divisions ont fait de solides apports pendant l'année.

TD Canada Trust a connu un exercice remarquable, faisant éclater un record après l'autre et gagnant la reconnaissance du milieu, en se démarquant sur le plan du service clientèle et de la commodité. Avec l'introduction d'un service 7 jours sur 7 dans plus du quart de notre réseau, nous avons continué de démontrer notre engagement envers la clientèle et à faire la preuve de la validité de notre modèle commercial. TD Canada Trust est, du reste, une spectaculaire réussite commerciale. En dix ans, elle s'est révélée être une entreprise de détail de premier ordre à la croissance remarquable, qui l'a amenée à nouveau à dégager un bénéfice record en 2010.

Notre division mondiale de Gestion de patrimoine a continué sur sa forte lancée tout au long de l'année grâce notamment à l'amélioration des marchés boursiers. Ses bénéfices ont quasiment regagné les niveaux de 2008. Nous continuons de faire un bon travail pour ce qui est d'accroître nos actifs, comme en témoigne le deuxième rang que nous occupons dans le secteur, en fin d'exercice, pour ce qui est des ventes de fonds communs de placement.

Nous continuons également de conforter notre avance dans le secteur des services en ligne. Nous avons récemment lancé une plateforme mondiale de courtage en ligne qui permet à nos clients d'effectuer des opérations sur des bourses multiples et dans des monnaies multiples.

Aux États-Unis, la *TD Bank, America's Most Convenient Bank*, a quant à elle dépassé le milliard de dollars US en bénéfice rajusté, ce qui en fait un important jalon dans l'évolution de notre filiale américaine. En termes de croissance interne, nous y avons fait de solides progrès, avec l'ouverture de 32 nouvelles succursales. Les dépôts sont à la hausse et nous continuons d'y soutenir nos clients en répondant à leurs besoins de crédit. En conséquence, notre part de marché s'y est aussi développée.

Nous avons par ailleurs étendu notre présence de 23 % grâce à des acquisitions stratégiques, et sommes satisfaits jusqu'à présent de cet apport à notre patrimoine. Nous avons à présent la portée d'action dont nous avons besoin pour soutenir la concurrence. Nous chercherons donc maintenant à y accroître notre rentabilité, en dépit des difficultés économiques et des vents contraires qui nous viendront du climat réglementaire qui sévit actuellement aux États-Unis.

Après avoir connu un exercice record en 2009, l'équipe des Services bancaires de gros a produit une autre année de résultats impressionnants qui, bien franchement, sont allés au delà de toutes nos attentes, avec un bénéfice rajusté de presque 1 milliard de dollars canadiens. C'est là un excellent

témoignage de l'efficacité de notre stratégie axée sur le client – et une performance digne de mention qui a été accomplie en dépit d'un contexte plus difficile.

L'exercice financier qui vient de se terminer rend donc bien compte de l'efficacité de notre philosophie, laquelle n'a pas changé, à savoir : investir dans nos entreprises, adopter des stratégies aussi simples que transparentes, et focaliser sur la croissance sans toutefois déborder de la courbe de risque. D'ailleurs, notre réussite a récemment été soulignée par la revue *Euromoney*, qui a désigné la TD comme la meilleure banque d'Amérique du Nord pour une deuxième année d'affilée.

Récemment, deux têtes dominantes de la TD sont passées à des fonctions de conseil, où nous serons à même de faire appel à leur grand savoir-faire. Je tiens ici à remercier Bernard Dorval, qui a chapeauté le groupe TD Assurance, ainsi que Bill Hatanaka, qui a dirigé le groupe mondial de Gestion de patrimoine, pour leur précieuse contribution. J'aurai plaisir à les consulter dans l'avenir.

Comme par les années précédentes, la grande réussite de cette année est le fruit du travail sans relâche des 81 000 salariés et plus de la TD. Compte tenu des incertitudes et écueils qui ont été aussi nombreux que variés, notre équipe a tenu promesse et livré des résultats concluants pour nos clients comme pour nos actionnaires. J'éprouve donc une grande fierté vis-à-vis de l'apport de tous et toutes à la réussite collective de notre banque et tiens à les en remercier au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe de la haute direction.

Notre orientation client est la preuve que l'on peut étendre son domaine, s'arroger une plus grande part de marché et mettre en place une plateforme de croissance de premier ordre même lorsque la conjoncture macroéconomique n'est pas des plus faciles, et à regarder 2011, il ressort avec évidence que les difficultés et incertitudes seront à nouveau au rendez-vous. L'économie mondiale a beau avoir pris du mieux, grâce notamment aux actions rapides et concertées des gouvernements et des banques centrales dans le monde, il n'en reste pas moins d'importants obstacles structurels qui ralentissent la reprise. Notamment, la crise du secteur de l'habitation aux États-Unis et les déséquilibres des échanges commerciaux dans le monde minent la confiance des investisseurs et des consommateurs dans l'avenir – sans compter l'effet ralentisseur qu'ils produisent sur la reprise.

Tous les regards sont tournés vers le contexte macroéconomique, qui reste fragile et incertain. Par rapport au trimestre précédent, nos perspectives à l'égard de l'économie mondiale se sont assombries, notamment sous l'effet de la crise du crédit qui frappe actuellement une bonne part de l'Europe. Nous avons déjà dit à cet égard que nous ne nous inquiétons pas tant du risque qui pourrait être posé à la TD par les dettes souveraines que des répercussions éventuelles de cette crise sur la reprise économique mondiale.

En revanche, sur le terrain, nos employés, nos entreprises et nos clients nous donnent des raisons de croire que, en fait, la conjoncture est en train de s'améliorer. Ce qui n'empêche pas la majorité d'entre eux de s'attendre à ce que les taux d'intérêt restent bas. Pour notre part, nous n'entrevoions pas que le recul des provisions pour pertes sur créances aura les mêmes retombées favorables qu'en 2010.

Nous devons aussi affronter un marché de l'habitation qui s'est quelque peu tempéré au Canada et, aux États-Unis, une nouvelle réglementation qui s'est déjà répercutée à la baisse sur nos revenus d'honoraires. Même si l'avenir paraît plus sombre sur ce plan, je dois vous dire que nos perspectives pour 2011 ne sont pas moroses pour autant. Comme je viens de le dire, vu de la base, en fait, cela regarde plutôt bien. J'ai la conviction que nous avons l'équipe, l'expérience et la stratégie voulues pour traverser ces difficultés et continuer de vous livrer des performances hors du commun.

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots sur les nouvelles règles qu'on se propose de mettre en place pour régir les fonds propres et les liquidités des banques, car je suis sûr que la question vous intéresse.

Commençons par les liquidités. Comme vous le savez, nous avons toujours montré une grande prudence dans la gestion de notre trésorerie, si bien d'ailleurs que nous pourrions passer dès à présent sans mal aux nouvelles règles préconisées.

En matière de fonds propres, cependant, il y a bien plus de « pièces mobiles » en jeu, comme quoi nous ne pouvons avancer d'estimations tant que nous n'y verrons pas plus clair.

Mais je peux vous confirmer d'ores et déjà plusieurs choses. À hauteur de 12,2 % aujourd'hui, notre situation de trésorerie est solide, et notre capacité de tirer des fonds de l'exercice de nos activités commerciales est bien démontrée. Comme quoi nous nous attendons à pouvoir augmenter nos dividendes proportionnellement à la croissance de notre rentabilité avec le temps – point sur lequel je reviendrai un peu plus loin.

Les nouvelles règles entourant le risque de marché entreront en vigueur à la fin de décembre 2011. En ce qui nous concerne, le risque de marché, qui se chiffre à 4,5 milliards de dollars canadiens à l'heure actuelle, est appelé à se multiplier par trois ou par quatre. Notre passage aux règles de Bâle II aux États-Unis aura du bon pour nous, alors que l'adoption des Normes internationales d'information financière – les IFRS – ne sera pas sans nous nuire. Dans un cas comme dans l'autre cependant, les chiffres ne restent que des approximations, et nous ne saurions nous avancer davantage sur ce sujet.

Nos actifs pondérés en fonction des risques augmenteront essentiellement par suite de l'accroissement du risque de contrepartie auquel sont exposés nos contrats d'instruments dérivés. À nouveau, d'importants détails devront être précisés avant que nous ne soyons à même de nous prononcer avec assurance sur leurs éventuelles conséquences.

Ce que nous savons en revanche est que les déductions applicables aux placements de grande valeur se répercuteront sur la TD, du fait de la taille de sa participation dans TD Ameritrade. Nous bénéficierons d'un certain allègement global pour les déductions, qui augmentera à mesure qu'augmentera l'avoir corporel en actions ordinaires. Nous vous avons déjà livré sur ce plan tous les éléments sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour calculer dans une mesure raisonnable les répercussions que ces nouvelles dispositions pourraient avoir.

Ce qu'il faut retenir ici est que, même si nous nous montrons bien modestes dans notre estimation de toutes les pièces mobiles du problème, nous n'en restons pas moins convaincus que nous n'aurons pas à émettre de nouveau capital pour satisfaire aux nouvelles règles proposées. La vraie question est plutôt de savoir de combien de capital excédentaire nous disposerons à la fin. Nous avons donc besoin de plus de précisions sur les règles et directives qui prévaudront à terme avant de pouvoir nous-même chiffrer ce montant avec exactitude.

Mais je sais qu'il y a une autre question dont les investisseurs et analystes que vous êtes aimeraient nous entendre parler. « Pouvons-nous satisfaire aux règles proposées d'ici à 2013 sans nous prévaloir des déductions progressives? »

Notre capacité de réussir à ce test – et nous en serions capables – ne doit pas être perçue comme un engagement de notre part à le faire. En fait, nous ne croyons pas que le secteur bancaire devrait chercher à relever le seuil de capital réglementaire au delà de ce qui a été convenu dans les nouvelles règles proposées. Les banques canadiennes sont déjà bien capitalisées, leur moteur de croissance interne est vigoureux et elles ont déjà fait la preuve de leur capacité à traverser les bouleversements économiques. À terme, nous ne croyons pas qu'il soit dans l'intérêt réel des investisseurs que nous détenions tout ce capital excédentaire et que nous ne cherchions pas à profiter de la formule progressive qui a été approuvée dans le monde pour l'application de ces déductions. De toute évidence, le fait de détenir tout ce capital en réserve ne pourrait que porter préjudice aux rendements pour nos actionnaires.

Cela ne servirait pas non plus l'intérêt public si le secteur bancaire se lançait dans une « course aux armements » où chaque banque s'imposerait des critères plus exigeants que les règles actuellement

proposées, car, ce faisant, le risque est réel que les organes de réglementation en feraient leur nouvelle donne. C'est une évidence de dire que les banques canadiennes sauraient sûrement aller plus vite que les banques européennes dans l'adoption de ces règles, mais il importe bien davantage de résoudre les problèmes qui secouent actuellement l'Europe que d'amener le Canada à relever unilatéralement la barre au-dessus de la solution équilibrée et soigneusement négociée que nous avons devant nous.

Qui plus est, d'un point de vue nord-américain, je vois mal l'intérêt que pourrait présenter cette surcapitalisation pour notre système bancaire. À vrai dire, cela se ferait plutôt aux dépens de notre capacité de soutenir la croissance du crédit ou encore d'acheter des franchises comme South Financial Riverside, dont nous sommes parvenus à dénouer la ceinture du crédit pour qu'elle puisse finalement prêter à ses clients.

Enfin, je tiens à le souligner à nouveau, notre politique de dividende repose bien davantage sur les perspectives qu'entretient le conseil d'administration vis-à-vis de la capacité de produire des bénéfices consistants et durables que sur les niveaux de capital réglementaire. Comme nous l'avons dit précédemment, nous espérons être en mesure de vous fournir des indications plus précises à ce sujet lors de notre conférence téléphonique sur les résultats du premier trimestre de 2011.

L'exercice 2011 ne manquera assurément pas de défis et d'incertitudes, mais, dans un sens, nous avons tous appris à composer avec ce genre de situations. Nous avons continué de produire une croissance durable et prouvé à maintes reprises que notre stratégie, où nous nous concentrons sur la production de bénéfices de qualité, fiables et à faible risque, était la bonne. Et nous n'entendons pas déroger de notre engagement de faire augmenter de 7 % à 10 %, à moyen terme, notre bénéfice rajusté par action, comme nous l'avons fait dans le passé. Pour 2011, nous avons bon espoir de pouvoir au moins atteindre cet objectif.

En guise de conclusion, je me contenterai de dire que le trimestre écoulé a été un bon trimestre qui a clos un exercice qui s'est révélé excellent. Nos Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont dégagé d'excellentes performances, même si, comme nous l'avons vu, la croissance des volumes est restée modérée. Aux États-Unis, ces services ont produit de solides résultats en dépit des difficultés macroéconomiques et des défis posés par la réglementation. J'ai l'assurance que nous avons jeté en sol américain les bases d'une plateforme de croissance compétitive, qui visera une rentabilité durable. Les Services bancaires de gros ont dégagé des résultats impressionnants qui, franchement, sont allés au delà de toutes nos attentes, tandis que la Gestion de patrimoine continue allégrement sur sa lancée.

J'ai toutes les raisons d'être fier de la Banque TD et de ses nombreuses réalisations de 2010, ce qui nous fait envisager les résultats de 2011 avec d'autant plus d'optimisme.

Sur ce, je passe la parole à Colleen.

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

Merci Ed et bon après-midi à tous. Commençons d'abord par la revue de l'exercice.

Veillez passer à la diapo 3. Pour l'exercice 2010, le bénéfice net rajusté totalise 5,2 milliards de dollars canadiens, en hausse de 11 % sur l'exercice précédent, ce qui donne un bénéfice rajusté par action de 5,77 \$ CA, soit 8 % de plus qu'il y a un an. Notre résultat de 2010 témoigne du potentiel de gain de nos activités de détail tant au Canada qu'aux États-Unis. Au total, nos activités de détail ont à elles seules dégagé un bénéfice rajusté de 4,8 milliards de dollars canadiens, soit 20 % de plus qu'en 2009 et un nouveau record. Les bénéfices des activités de détail représentent 83 % du bénéfice global de la Banque.

En 2010, TD Canada Trust a fracassé tous les records pour dégager en fin de course un bénéfice de 3,1 milliards de dollars canadiens, en hausse de 25 % par rapport à 2009. À hauteur de 10 %,

la croissance des revenus a été conséquente, et la croissance des volumes, excellente. Nous avons gagné de la part de marché. Notre marge est stable, et nous avons bénéficié d'un levier d'exploitation de 6 points tout en investissant dans nos activités. Les pertes sur créances sont à la baisse. Bref, un autre excellent exercice pour TD Canada Trust.

L'année a aussi été bonne pour la Gestion de patrimoine. Nos activités de détail au Canada ont produit des bénéfices de 447 millions de dollars canadiens, en hausse de 30 % en glissement annuel. La croissance de nos revenus, à 11 %, a été de bonne tenue, tandis qu'à 4 points notre levier d'exploitation a été bon, et que nos actifs ont continué de croître grâce à l'apport des actifs de clients nouveaux et à l'amélioration des marchés.

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont clos l'exercice sur une bonne note, en dégageant plus de 1 milliard de dollars américains de bénéfices, en progression de 29 %. En dépit des modifications apportées à la réglementation et de la rigueur économique, nous avons vu nos revenus monter de 13 % et nos pertes sur créances, s'améliorer. Nous avons ajouté 245 succursales de qualité à notre réseau américain cette année, par la voie d'acquisitions et de constructions neuves.

Les Services bancaires de gros ont connu un exercice de haut niveau, avec un bénéfice de presque 1 milliard de dollars canadiens, en repli de 13 % par rapport aux performances records de 2009. À nouveau cette année, le rendement sur le capital investi a été supérieur à 30 %.

Sur une base rajustée, la perte du secteur Siège social se chiffre à 537 millions de dollars canadiens, en hausse de 35 % par rapport à 2009, par suite surtout d'une hausse des frais non répartis. Le ratio des fonds propres de première catégorie reste solide à 12,2 % et a progressé de 90 points de base par suite de la forte croissance des bénéfices non répartis.

La revue de l'exercice écoulé nous amène à souligner quelques points. Nos revenus sont ainsi en forte croissance, et donnant lieu à un ratio d'exploitation de 4 % pour la Banque, exclusion faite des activités de gros. Le contexte du crédit s'est aussi amélioré, et nos pertes sur créances rajustées se sont repliées de 540 millions de dollars canadiens, soit -24 %, par rapport à l'exercice précédent.

Ces gains ont toutefois été atténués par quelques éléments. Tout d'abord, les bénéfices des Services bancaires de gros se sont normalisés dans la mesure où nous nous y attendions. Puis nos résultats ont subi la hausse du taux d'imposition effectif par rapport à l'exercice précédent, attribuable à la diminution des avantages procurés par notre structure fiscale et des redressements d'impôt favorables. Enfin, l'appréciation du dollar canadien a eu pour effet de faire baisser notre bénéfice de l'ordre de 171 millions de dollars canadiens, soit l'équivalent de -0,20 \$ CA par action. Dans l'ensemble, un exercice qui nous a quand même pleinement satisfaits.

Passons à la diapo 4 : les points saillants du quatrième trimestre 2010. Le bénéfice net rajusté de la Banque totalise 1,260 milliard de dollars canadiens, en baisse de 3 % par rapport au trimestre précédent et de 4 % par rapport au quatrième trimestre de 2009. Après rajustement, le bénéfice par action dilué s'établit à 1,38 \$ CA pour le trimestre, soit 3 % de moins qu'au trimestre précédent et 5 % de moins qu'il y a un an. Le point saillant du trimestre est à nouveau la solide performance de nos activités de détail, qui ont contribué 1,2 milliard des dollars canadiens au bénéfice rajusté, en hausse de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Tant nos activités de détail au Canada que celles aux États-Unis ont augmenté dans les deux chiffres par rapport à l'année passée.

La qualité du crédit a été généralement stable pendant le trimestre, même si, par rapport au trimestre précédent, les provisions pour pertes sur créances se sont accrues, tant pour les Services bancaires de gros que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les Services bancaires de gros ont produit de solides résultats trimestriels, avec un bénéfice net rajusté de 216 millions de dollars canadiens, en baisse de 42 % par rapport au quatrième trimestre de 2009 mais en hausse de 21 % sur le trimestre précédent. La perte du secteur Siège social a diminué de 19 millions de dollars canadiens par rapport à trois mois plus tôt, mais a augmenté de 109 millions de dollars canadiens par

rapport à il y a un an. Le ratio des fonds propres de première catégorie se chiffre à 12,2 %, soit 30 points de base de moins qu'au trimestre antérieur, du fait surtout de la clôture de la transaction de South Financial, en partie contrebalancée par la croissance des bénéfices non répartis.

Passons maintenant à la diapo 6. Le bénéfice net comme présenté se chiffre à 994 millions de dollars canadiens, soit 1,07 \$ CA par action, tandis que le bénéfice net rajusté s'établit à 1,260 milliard de dollars canadiens, soit 1,38 \$ CA par action. La différence entre le résultat comme présenté et le résultat rajusté s'explique par cinq éléments à noter, dont quatre vous sont déjà connus.

Comme Ed l'a évoqué plus tôt, le dernier élément à noter porte sur une entente à laquelle nous sommes parvenus avec l'Agence du revenu du Canada, laquelle entente a donné lieu à une charge d'impôt de 121 millions de dollars canadiens pour le trimestre. Cette entente s'inscrit dans la foulée d'une décision prise par notre entreprise de résoudre certaines situations fiscales auxquelles nous étions exposés relativement à certains services de gros qui découlaient principalement de stratégies à présent abandonnées.

Passons maintenant à la diapo 7 : les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. On y voit que le bénéfice net est de 773 millions de dollars canadiens, en hausse de 24 % par rapport à un an plus tôt et en baisse de 8 % par rapport aux performances records du trimestre précédent.

Maintenant les points saillants. Les revenus s'inscrivent en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent, par suite surtout d'une forte croissance des volumes dans les prêts immobiliers garantis, les services financiers, les dépôts de particuliers et d'entreprises et les assurances. Comparativement à il y a un an, le volume de prêts immobiliers garantis a progressé de 10 %, et les crédits à la consommation, de 11 %. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 5 % et les dépôts de particuliers de 5 %, tandis que le volume des dépôts d'entreprises s'est accru de 12 %.

Même si les taux de croissance du crédit commencent à se modérer, nous n'en avons pas moins vu une croissance globale de 9 % au cours du trimestre écoulé. Il s'agit en fait de la première fois en 15 trimestres que la croissance du crédit est restée en deçà de 10 % en glissement annuel. Les revenus sont restés à peu près au même niveau qu'au trimestre précédent. Comparativement à l'exercice précédent, la marge a monté de 3 points de base pour se fixer à 291, la hausse des marges et des prêts immobiliers garantis ayant été atténuée par la compression des marges sur les dépôts et la baisse des revenus tirés des frais de résiliation d'hypothèques. La marge est restée stable par rapport au trimestre précédent.

Les revenus tirés du secteur de l'assurance ont progressé par rapport à il y a un an, par suite d'une forte croissance de la clientèle et des revenus tirés des primes. Pour l'avenir immédiat, on s'attend qu'un fort mouvement de fond sur le plan des affaires, conjugué à une amélioration des marges, donne à ce secteur encore plus d'élan.

La provision pour pertes sur créances se chiffre à 239 millions de dollars canadiens, en baisse de 24 % par rapport à l'exercice précédent, par suite surtout des meilleures conditions de crédit qui ont résulté de l'amélioration de la conjoncture et de la situation de l'emploi. Les provisions pour pertes sur créances sont restées au même niveau qu'au trimestre précédent. Les pertes sur créances à des entreprises totalisent 18 millions de dollars canadiens pour le trimestre, soit 47 % de moins qu'il y a un an. Les charges ont progressé de 9 % par rapport à l'exercice et au trimestre précédents. La hausse des charges par rapport au dernier trimestre s'explique principalement par des coûts liés à des projets et, notamment, par l'annulation d'un projet et par l'échéancier prévu pour nos investissements. Dans quelques minutes, je reviendrai plus précisément sur nos attentes en matière de dépenses.

Pour l'avenir immédiat, nous nous attendons toujours à une forte augmentation de nos bénéfices, sans pour autant qu'elle soit de l'envergure de celle que nous avons connue cette année. En résumé, un bon trimestre pour TD Canada Trust.

Veillez maintenant passer à la diapo 8, sur les résultats de la division mondiale de Gestion de patrimoine, laquelle ne tient pas compte des résultats de TD Ameritrade. Le bénéfice net se chiffre à 118 millions de dollars canadiens, en hausse de 22 % sur 12 mois et de 1 % sur trois mois. Il s'agit là du septième trimestre d'affilée où ce secteur a amélioré sa fiche de résultats. En glissement annuel, la hausse du bénéfice est venue pour une bonne part des revenus d'honoraires tirés d'une base d'actifs de clients plus élevée, et d'une augmentation de la marge d'intérêt nette.

À hauteur de 639 millions de dollars canadiens, les revenus ont progressé de 52 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, par suite surtout de l'augmentation de la base d'actifs qui a été à l'origine de la forte croissance des honoraires perçus au titre d'activités de conseil et de gestion des actifs. Les charges de 468 millions de dollars canadiens se sont accrues de 5 % en un an, du fait de la hausse de la rémunération variable et des commissions de suivi amenée par une augmentation des niveaux d'actifs et des investissements destinés à soutenir la croissance.

TD Ameritrade a contribué 33 millions de dollars canadiens à la TD ce trimestre, soit 44 % de moins qu'il y a un an et 47 % de moins qu'au trimestre précédent. Cette diminution en glissement annuel s'explique principalement par la baisse du bénéfice de TD Ameritrade et l'appréciation du dollar canadien. Dans l'ensemble, une solide performance de la part de la Gestion de patrimoine.

Passons à la diapo 9 : les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. En dollars US, le bénéfice net rajusté s'établit à 275 millions pour le trimestre, soit 40 % de plus qu'il y a un an et à peu près le même résultat qu'au trimestre précédent. Ce secteur a continué sur sa très bonne lancée, en dépit des vents contraires qui ont continué de souffler sur l'économie américaine. À plus de 26 % pour le trimestre, le rendement de l'exploitation de ce secteur reste très solide. Les revenus de 1,2 milliard de dollars s'inscrivent en hausse de 14 %. Exclusion faite de l'incidence des acquisitions réalisées, les revenus ont progressé de 8 % par rapport à l'exercice précédent, poussés en cela par la hausse des volumes de prêts et de dépôts, et l'élargissement des écarts de taux sur les produits. À nouveau, si l'on ne tient pas compte du produit des acquisitions, les revenus se sont repliés de 3 % par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence du *Regulation E* sur les revenus d'honoraires, qui s'est révélée être de l'ordre de 40 à 50 millions de dollars, comme prévu.

Comparativement au quatrième trimestre de 2009, les volumes de prêts moyens ont augmenté de 11 % – pardon, de 13 % — et les dépôts, de 17 %. Si l'on fait exclusion des acquisitions et des dépôts de TD Ameritrade, les volumes de prêts ont progressé de 6 %, et les dépôts de base, de 8 %.

La hausse des dépôts est venue des succursales existantes ainsi que des mesures d'optimisation des succursales. Sur le plan des volumes, la croissance soutient favorablement la comparaison avec celle de nos homologues aux États-Unis.

Les charges. Compte non tenu des acquisitions, les charges rajustées ont augmenté de 7 % en un an, par suite des dépenses liées aux nouvelles succursales et des investissements réalisés dans l'infrastructure, mais elles sont restées à peu près au même niveau qu'au trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est repliée de 29 % par rapport à l'exercice précédent, alors qu'elle a monté de 13 % par rapport au trimestre antérieur. Mark traitera plus amplement de l'augmentation trimestrielle que nous avons observée dans les titres de créance classés comme prêts.

Comparativement au trimestre précédent, la marge sur les actifs productifs moyens s'est accrue de 3 points de base à 350 par suite surtout des plus grands écarts sur les taux de prêt. Dans l'ensemble, un autre solide trimestre pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dépit des difficultés liées à la conjoncture.

Passons maintenant à la diapo 10, sur les Services bancaires de gros. Le bénéfice net rajusté de 216 millions de dollars canadiens rend compte d'une solide performance pour la période. Les résultats se sont repliés de 42 % par rapport à ceux du dernier exercice, alors qu'ils ont progressé de 21 % par

rapport au trimestre précédent. Les résultats de l'exercice précédent rendaient compte d'une très solide performance généralisée amenée par le rythme de reprise sans précédent du système financier mondial, le relèvement des évaluations d'actifs et la plus grande liquidité des marchés. Nous nous attendions effectivement à ce que le contexte se normalise comme cela nous avait été déjà donné de le constater au cours des deux trimestres précédents.

Au cours du trimestre écoulé, les écarts de taux se sont resserrés sur le plan du crédit, ce qui a eu pour effet de faire grimper la valeur des crédits par rapport aux pertes constatées au trimestre précédent, où les craintes à l'égard des dettes souveraines européennes avaient quelque peu tempéré les ardeurs des marchés.

La provision pour pertes sur créances du trimestre s'inscrit en hausse de 39 millions de dollars canadiens par rapport à trois mois plus tôt. Nous avons connu une seule perte dans le secteur des services de banque d'affaires pendant le trimestre, alors qu'au trimestre précédent nous avons connu un montant net de recouvrements.

Les charges. Comparativement à l'exercice précédent, les charges ont diminué de 7 %, par suite surtout du recul de la rémunération variable, qui a été en partie annulé par la hausse des charges d'exploitation liées aux investissements dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle. Dans l'ensemble, les résultats des Services bancaires de gros ont rejoint des niveaux plus normalisés au deuxième semestre et sont davantage indicateurs de ce qui est susceptible de se passer dans un avenir proche.

Passons maintenant à la diapo 11. Après rajustement, le secteur Siège social a dégagé une perte de 163 millions de dollars canadiens, contre une perte de 54 millions de dollars canadiens à l'exercice précédent. Comparativement au trimestre correspondant de 2009, le Siège social a vu sa perte s'accroître par suite d'une augmentation nette des charges générales et de l'incidence favorable qu'avaient eue des éléments fiscaux à l'exercice précédent, lesquelles ont été atténuées par les gains issus des opérations de couverture et de gestion de la trésorerie au cours du trimestre.

Je tiens ici à marquer un temps d'arrêt pour commenter plus spécifiquement les charges de ce trimestre. Vous remarquerez que les charges rajustées du quatrième trimestre de la Banque ont augmenté de 278 millions de dollars canadiens, soit +10 %, par rapport au trimestre antérieur. Bien qu'il soit normal de voir les charges augmenter au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre, cette année l'augmentation a été plus marquée, surtout en ce qui concerne les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et le Siège social. Les charges des services canadiens se sont accrues de 109 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison notamment d'éléments inhabituels découlant de l'annulation d'un projet et du changement de méthode de comptabilisation de l'amortissement. Le reste de l'augmentation tient à l'échéancier de frais de marketing et autres frais liés à des projets, où les montants engagés ont été supérieurs pendant le trimestre écoulé.

Les charges du secteur Siège social se sont accrues de 127 millions de dollars canadiens par rapport au trimestre précédent. Nous avons comptabilisé une charge après impôts de 22 millions de dollars canadiens dans le cadre de la dépréciation de notre participation dans Symcor, le fournisseur de services de traitement des chèques que la TD détenait à parts égales avec la RBC et la BMO. Le reste de l'augmentation est venu de l'augmentation des coûts liés au contrôle et à la gestion des risques et des frais engagés dans les projets ainsi qu'à l'échéancier des montants alloués à nos secteurs d'activité. Nous avons joint en annexe une diapo sur les charges pour le cas où vous souhaiteriez plus de détails.

En ce qui concerne nos perspectives de dépenses, notre budget de 2011 prévoit une croissance plus modérée des charges vu le ralentissement de la croissance de notre chiffre d'affaires. Hormis les Services bancaires de gros, notre levier d'exploitation a été supérieur à 3 % en 2010. Pour 2011, nous nous attendons à ce que le taux reste positif, mais qu'il régresse quelque peu.

Sur ce, je passe la parole à Mark.

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Merci Colleen et bon après-midi à tous.

Passons à la diapo 12. Comme au dernier trimestre, je me contenterai de commenter les points saillants de nos résultats sur le plan du crédit et de faire brièvement le point sur notre portefeuille de titres de créance. Les diapos détaillées sur le crédit continuent de vous être fournies en annexe.

Je tiens à vous rappeler que l'information sur le crédit vous est ici indiquée par portefeuille, plutôt que fournie par secteur d'activité comme c'est le cas pour les résultats financiers. La principale différence à cet égard est l'inclusion des cartes de crédit américaines dans notre portefeuille de crédit américain. De plus, comme par le passé, nous n'avons pas tenu compte de l'incidence des titres de créance classés comme prêts, de manière à donner une image plus fidèle du rendement de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Je vous prierais également de noter que le 1,9 milliard de dollars canadiens de prêts garantis par la FDIC n'est inclus nulle part dans les autres mesures du crédit de la présente analyse.

Dans l'ensemble, la qualité du crédit a été stable pendant le trimestre et cadré tout à fait avec nos attentes. En ce qui concerne plus particulièrement les portefeuilles canadiens, la situation du crédit est restée très bonne, si bien qu'il n'y a rien d'important à signaler à cet égard.

Aux États-Unis, le portefeuille des prêts personnels et commerciaux a continué de manœuvrer dans la marge que nous avions prévue, compte tenu de la conjoncture économique récente et actuelle. Les taux de défaillance et de pertes dans notre portefeuille américain de prêts à des particuliers ont été stables par rapport à ceux du troisième trimestre. À mesure que nous avons bénéficié des refinancements de prêts hypothécaires, la croissance des volumes s'est déplacée vers des secteurs de meilleure qualité. Les prêts douteux bruts ont augmenté par suite d'un petit nombre de prêts d'envergure. L'augmentation de l'immobilier commercial non résidentiel a été atténuée par le repli de l'immobilier commercial résidentiel. L'augmentation observée pendant le trimestre ne représente ni le début d'une tendance ni un motif d'inquiétude.

Nous avons examiné de près le problème des saisies immobilières auquel sont confrontées plusieurs grandes banques américaines, et n'estimons pas que cela aura de grandes répercussions sur nos activités. Nous voyons déjà des signes encourageants sur le plan des nouveaux prêts commerciaux souscrits tant au Canada qu'aux États-Unis. Tant que la conjoncture ne repartira pas à la baisse, nous devrions voir une amélioration continue de tous nos portefeuilles de crédit en 2011.

Enfin, je veux vous livrer certains commentaires sur le rendement de notre portefeuille de titres de créance. Chaque trimestre, nous calculons les pertes que nous prévoyons essayer dans ce portefeuille et évaluons l'adéquation de la provision constituée à cet égard. Ce trimestre-ci, nous avons aussi tenu compte de l'effet éventuel des saisies immobilières sur la valeur des titres du portefeuille et, compte tenu de notre analyse, nous ne voyons pas la nécessité de la rajuster pour le moment. La baisse marquée des nouveaux prêts douteux par rapport aux niveaux antérieurs et l'augmentation minimale de la provision en conséquence cadraient tout à fait avec nos attentes pour le trimestre. Nous continuons de croire que le portefeuille de titres de créance est suffisamment provisionné.

Je rends la parole à Mushtak.

Mushtak Najarali, vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion

Merci Mark. Nous allons maintenant passer à la période de questions. Afin de donner à chacun la chance de participer, je vous prierais de vous limiter individuellement à une question avant d'aller vous remettre à la queue si vous souhaitez en poser d'autres. À ceux et celles qui participent en personne dans la salle, je demanderais de vous identifier d'abord, vous et votre cabinet, avant de poser votre question.

Avant de clore notre conférence d'aujourd'hui, j'inviterai Ed à conclure notre entretien. Sur ce, passons aux questions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mushtak Najarali, vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion

Pourquoi ne commencerions-nous pas avec les personnes présentes dans la salle? Michael?

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Michael Goldberg, Valeurs mobilières Desjardins. J'aimerais revenir brièvement sur certains chiffres. Tout d'abord, le sous-ensemble de données, le recul des frais de service au trimestre dernier, doit-on voir dans ces résultats surtout les conséquences du *Regulation E* aux États-Unis?

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

Oui, c'est bien ça.

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

D'accord. Maintenant, vous avez aussi parlé, sur la diapo, des charges liées au changement de méthode de comptabilisation de l'amortissement. Seriez-vous en mesure de les chiffrer?

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

(microphone inaccessible)

Michael Goldberg, analyste, Valeurs mobilières Desjardins

Entendu. Et enfin une autre question d'ordre plus général, liée aux dividendes. Pourquoi avez-vous choisi de répercuter le dividende que vous avez touché d'Ameritrade sur vos propres actionnaires?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Parce que nous continuons d'évoluer dans le haut de la fourchette de notre ratio de paiement de dividendes, et que – nous vous l'avons maintes fois répété – notre politique de dividendes n'a rien à voir avec les mouvements de capitaux, et nous considérons le dividende d'Ameritrade comme étant

essentiellement un mouvement de capitaux. La façon dont nous envisageons la chose est simple; nous cherchons à déterminer si nous sommes sur le point de faire des bénéfiques durables et, dès lors que ces bénéfiques se situent dans notre fourchette, nous allons de l'avant avec nos dividendes.

John Reucassel, *analyste, BMO Marchés des capitaux*

John Reucassel, BMO Marchés des capitaux. Ma question est pour Ed. Vous nous avez invités à vous demander de combien de capital excédentaire vous disposeriez au titre des nouvelles règles et vous n'avez pas répondu à votre propre question, si bien que je vais tenter de la poser autrement. Auriez-vous – dans l'éventualité où les règles de Bâle III seraient mises en œuvre aujourd'hui dans leur état actuel et que vous ayez à y satisfaire d'ici au premier trimestre 2013 – auriez-vous, dis-je, un excédent de capital ou un quelconque coussin pour amortir votre capital? [phrase inaudible]

Ed Clark, *président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion*

Si j'ai bien compris votre question, vous demandez autrement dit si, dans l'éventualité où le Canada choisirait délibérément de jeter Bâle III à la poubelle pour passer à Bâle IV et que nous reportions en avant toutes les déductions jusqu'en 2013, nous estimons que nous réussirions à ce test? La réponse est oui, il nous resterait du capital en excédent.

Mais je le répète, comme je vous l'ai déjà dit à vous ainsi qu'aux autres représentants du secteur, à force de revenir toujours sur cette question, un jour ou l'autre votre vœu finira par être exaucé et le Canada l'adoptera comme nouvelle règle. Alors ce qui m'échappe est pourquoi les investisseurs pourraient bien vouloir qu'il en soit ainsi. Il faudra bien me l'expliquer un de ces jours.

John Reucassel, *analyste, BMO Marchés des capitaux*

Nous en reparlerons dans un autre contexte, mais en attendant j'aurais une question pour Tim Hockey. Vous avez parlé d'un ralentissement de la croissance des prêts au Canada. Qu'est-ce que cela représente pour vous? Les écarts de taux peuvent-ils continuer de stagner si les taux d'intérêt à long terme restent au niveau où ils sont?

Tim Hockey, *chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, La Banque Toronto-Dominion*

Effectivement, pour ce qui est des prêts, la croissance est en train de ralentir, si bien que, en termes d'augmentation, nous nous situons actuellement au haut de la fourchette des valeurs à un chiffre – de sorte que nous devrions nous retrouver au milieu de cette fourchette à ce moment-ci l'an prochain. Et quant à savoir si les écarts de taux peuvent continuer de stagner, nous pensons que les marges seront animées de quelques perturbations et qu'elles pourraient même fléchir quelque peu. Il ne fait aucun doute que les pressions de la concurrence iront croissant, mais c'est ce à quoi nous nous attendons de toute façon pour le reste de l'exercice.

Darko Mihelic, *analyste, Cormark Securities*

Ici Darko, de Cormark. J'aurais une ou deux questions. Colleen, pourriez-vous nous dire quelques mots sur la charge que vous avez évoquée en ce qui concerne les Services bancaires de gros et qui découlerait d'un changement de traitement fiscal. Devrions-nous en conclure que l'hypothèse sur les impôts à venir de la TD pourrait devoir être révisée en conséquence?

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

Non, elle ne changera pas. Si vous regardez bien notre taux d'imposition effectif rajusté, vous verrez que pour le trimestre il était d'environ 20 %. Je crois que pour l'avenir immédiat on peut envisager un taux de l'ordre de 20 à 25 %. Mais cela n'aura aucune répercussion sur le taux d'imposition à venir.

Darko Mihelic, analyste, Cormark Securities

Entendu. Merci pour la précision. J'aimerais maintenant revenir aussi sur certains chiffres.

En ce qui concerne les charges, vous avez parlé d'annulations de projets et, il est mentionné dans vos notes d'un montant de 26 millions de dollars canadiens après impôts. Est-ce à dire que vous avez annulé un projet qui vous aurait coûté continuellement 26 millions ou s'agit-il d'une dépense ponctuelle pour le trimestre qui n'est plus susceptible de se répéter?

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

C'est là une dépense ponctuelle pour ce trimestre et, pour l'essentiel, il s'agit d'un coût qui avait été capitalisé; lorsque le projet a été annulé, nous avons radié cette charge. Il s'agissait d'un montant d'environ 26 millions de dollars canadiens.

Darko Mihelic, analyste, Cormark Securities

Je vois. Enfin, pourriez-vous revenir sur le taux d'imposition intersectoriel applicable au sein des États-Unis, et nous expliquer ce qui a pu bien se passer ce trimestre qui vous ait permis de dégager des bénéfices à peu près équivalents d'un trimestre à l'autre?

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

Oui, effectivement, nous avons connu du changement sur le plan fiscal d'un trimestre à l'autre. En fait, au troisième trimestre, c'est une charge d'impôts que nous avons eue, tandis qu'au quatrième trimestre nous avons vu un rajustement dans le sens contraire – si bien que le mouvement de balancier a été de l'ordre de 20 millions de dollars canadiens – un mouvement positif, cela étant dit.

Darko Mihelic, analyste, Cormark Securities

Merci. Et une dernière petite question de « cuisine », de gestion interne si vous le permettez.

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Au fait, nous ne considérons pas les impôts comme quelque chose qui nous permette d'agir sur les bénéfices. C'est seulement une réalité avec laquelle nous devons composer.

Darko Mihelic, analyste, Cormark Securities

Mauvais choix de mots. Une dernière question de gestion interne que j'adresserais éventuellement à Colleen. En ce qui concerne le Siège social, la perte a été considérable pour l'exercice. Je crois qu'au dernier trimestre vous aviez évoqué la possibilité de trouver un meilleur moyen de répartir les frais généraux entre les diverses unités d'exploitation. Devrions-nous nous attendre à quelque chose de la sorte au premier trimestre?

Colleen Johnston, chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion

Oui, nous y travaillons encore. Aussi, quand nous présenterons nos résultats du premier trimestre, vous devriez pouvoir constater que certains éléments propres au Siège social auront été réaiguillés vers les secteurs d'exploitation, et nous présenterons clairement en quoi cela se répercutera sur chacun d'entre eux et, à nouveau, sur le Siège social. On en reparlera donc au premier trimestre.

Participant dans la salle non identifié

Sur le thème des répercussions indésirables, je crois que le passage aux nouveaux ratios de capital réglementaire ne sera pas sans avoir des conséquences négatives. Du fait de la participation que vous détenez dans TD Ameritrade, vous serez tenus de détenir un plus grand capital. Ce facteur viendra-t-il jouer dans le niveau futur de vos participations; est-ce là un pas en avant ou un pas en arrière sur le plan stratégique? À votre avis, Ed?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Je ne le pense pas vraiment. Je crois que ce genre de décisions doit reposer sur des fondements stratégiques. Mais il y a aussi un fait très simple à considérer dans le cas de notre participation dans TD Ameritrade. Nous avons à composer avec une convention des actionnaires qui sera en vigueur jusqu'en 2016, et nous avons un actionnaire minoritaire qui chérit bien les intérêts qu'il détient dans TD Ameritrade. Aussi, même si nous entretenons un quelconque projet à cet égard – ce qui n'est pas le cas – mais si nous devions en avoir un, cela importerait peu de toute façon. Comme quoi nous sommes très satisfaits de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Mushtak Najarali, vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion

D'autres questions dans la salle? Bon, téléphoniste, nous pouvons prendre des appels. Pourriez-vous passer au premier appelant s'il vous plaît?

Téléphoniste

Robert Sedran, CIBC.

Robert Sedran, analyste, CIBC

Je m'interroge sur les saisies immobilières qui ont actuellement cours aux États-Unis. J'imagine que les répercussions pour la TD sont minimes, non? Si vous pouviez me le confirmer, ce serait bien. Et en ce qui concerne l'immobilier résidentiel en général, y aurait-il des conséquences indirectes qui auraient pour effet de faire monter les coûts, ou est-ce seulement tout le bruit qui entoure actuellement la réglementation en la matière et qui pourrait jouer dans vos aspirations de croissance dans ce secteur?

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Laissez-moi répondre au premier volet de votre question. Lorsque la question des saisies immobilières a surgi, nous avons analysé la situation, et je crois que le principal point sur lequel cela aurait éventuellement pu se répercuter est notre procédure normale de saisie des biens sur lesquels nous détenons une hypothèque. Analyse faite, nous en avons conclu qu'il n'y aurait pas de répercussions de la sorte.

En ce qui concerne le deuxième volet, la question me semble relever des prêts hypothécaires [inaudible] non consentis par des agents. Et j'imagine que la question est de savoir si les saisies immobilières avaient ralenti le marché pendant un certain temps et qu'elles avaient fait baisser encore davantage le prix des maisons, quelles répercussions cela aurait pu avoir sur l'ensemble de notre portefeuille? Nous en avons donc tenu compte dans nos simulations de crise et en sommes arrivés à la conclusion que, même s'il y avait pu y avoir des répercussions, ces dernières auraient été, à notre avis, de l'ordre de celles à l'égard desquelles nous constituons déjà des provisions. Comme quoi cela ne nous inquiète pas vraiment.

En revanche, cela pourrait poser problème sur le plan des titres adossés à des biens immobiliers. Dans l'éventualité d'un recours collectif, on pourrait y gagner quelque chose car ces titres seraient répercutés sur une entreprise. Or, nous n'avons rien vu de la sorte qui pourrait s'appliquer directement à nous pour le moment, mais nous suivons la situation. L'autre cas qui pourrait éventuellement poser des difficultés est de savoir si nous avons vendu des créances hypothécaires à des personnes qui pourraient revenir contre nous. Mais, à nouveau, ce n'était là qu'un tout petit segment de nos activités dans l'ancienne banque, si bien que nous ne croyons pas vraiment qu'il faille s'en inquiéter.

Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion

Concernant le deuxième volet de votre question, à savoir s'il y aura des conséquences dans l'avenir, nous ne le pensons pas. Les règles sont assez claires quant à la procédure que doivent suivre les prêts hypothécaires aux États-Unis. Je n'ai eu vent d'aucun changement qu'on se proposerait d'y apporter. Sur la base de l'information dont nous disposons à ce jour, il ne devrait pas y avoir de conséquences pour notre segment des prêts hypothécaires dans l'avenir immédiat.

Téléphoniste

Steve Thériault, Merrill Lynch Canada.

Steve Thériault, analyste, Merrill Lynch Canada

Une question pour Mark. À quel point devrions-nous nous attendre à une amélioration de la situation du crédit en 2011? Le dossier du chômage semble actuellement pour le moins épineux. Les pertes sur cartes de crédit semblent s'être quelque peu accentuées au cours du trimestre, après quelques trimestres consécutifs d'amélioration, en ce qui vous concerne. Pourriez-vous nous parler un peu de ce que vous entrevoyez pour le marché du crédit pour, disons, les 12 prochains mois, et nous dire si vous croyez que les pertes finiront par atteindre leur creux de cycle pour votre portefeuille de prêts? Parle-t-on d'une amélioration de 40, de 35 points de base? Jusqu'où peut-on être optimiste?

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Volontiers. En ce qui concerne le Canada, si vous regardez les trois grands portefeuilles de crédit, le portefeuille des Services bancaires commerciaux est très solide, et il a connu le taux de pertes le plus bas de toute son histoire. Je crois que ce portefeuille restera solide et même si l'on peut envisager une légère remontée, cela ne portera pas à grandes conséquences vu que nous partons d'une aussi bonne position.

Le même argument vaut pour le portefeuille des Services bancaires de gros, où la seule perte subie au quatrième trimestre est venue des remboursements anticipés. Mais à regarder de plus près les pertes du portefeuille des services de gros pour la totalité de l'exercice, vous constaterez qu'elles sont restées au même niveau. Nous pensons donc avoir en main un portefeuille très solide, et je ne m'en inquiète pas. Mais cela n'en reste pas moins des pertes sur créances, et il pourrait bien y avoir des conséquences. Certes, elles pourraient monter un peu, mais rien de quoi se préoccuper vraiment.

En ce qui concerne le consommateur canadien, je pense que nous sommes sur le point de regagner une situation d'avant la récession, où il y a normalisation d'un portefeuille d'envergure. Comme quoi nous ne nous attendons pas à des gains d'importance en points de base et qu'il faut en tenir compte indirectement. Je n'entreverrais donc pas d'amélioration importante de la situation à cet égard, car je crois qu'il s'agit là d'un bon point de départ.

Aux États-Unis en revanche, comme je l'ai dit plutôt, nous estimons que la situation s'améliorera tout au long de 2011.

Steve Thériault, *analyste, Merrill Lynch Canada*

Et à combien se chiffre la perte au titre des remboursements anticipés que vous avez mentionnée?

Mark Chauvin *chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion*

Pour les activités de gros? C'est une perte de 15 millions de dollars canadiens que nous avons subie au quatrième trimestre. C'est le portefeuille des services aux commerçants qui a commencé à s'éroder il y a un an ou deux.

Téléphoniste

Gabriel Dechaine, Crédit Suisse.

Gabriel Dechaine, *analyste, Crédit Suisse*

Une autre petite question de cuisine. Les 118 millions de dollars canadiens de revenus autres que d'intérêts : est-ce que vous y avez fait entrer des gains sur des dérivés de crédit, ou cela a-t-il un quelque autre lien avec votre expérience du crédit au dernier trimestre?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

Ce sont là des éléments de trésorerie qui sont comptabilisés dans le secteur Siège social. En valeur nette, il s'est agi là d'un apport positif pour le trimestre. Comme je l'ai cependant souligné, nos coûts non répartis ont passablement augmenté, si bien que cela a fini par atténuer les résultats du Siège social. Il y a eu de l'amélioration, certes, mais pas une amélioration notable. Il y a eu du mouvement sur ces deux éléments en quelque sorte.

Gabriel Dechaine, *analyste, Crédit Suisse*

Au niveau des frais non répartis et des avantages non répartis, est-ce [bien cela]?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

C'est exact.

Gabriel Dechaine, *analyste, Crédit Suisse*

D'accord. Pour ce qui est des perspectives, j'essaie de déchiffrer certains de vos commentaires. En 2009, les banques, et la TD était du nombre, ont largement bénéficié du fort regain des revenus de

négociation cette année-là. C'est l'année aussi où la situation du crédit s'était améliorée. Or je vous entends très peu parler de hausses sur l'un ou l'autre de ces points pour 2011. Qu'est-ce qui finira par faire bouger les choses pour le mieux? Développer les actifs ou accroître les marges? Tim a bien fait allusion, je crois, à l'augmentation des marges, mais qu'entrevoyez-vous pour l'avenir? J'imagine que c'est d'augmenter vos actifs, mais croyez-vous que vous y arriverez en 2011 tout en maintenant votre santé financière?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Pourquoi ne commencerions-nous pas par Bharat, en lui demandant pourquoi son groupe gagnera plus d'argent l'an prochain qu'il en a gagné cette année?

Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion

Oui, c'est une excellente façon de voir les choses. C'est la fin de l'exercice après tout.

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Ces gars-là feront leurs rapport aussitôt notre entretien terminé – il y a de quoi être nerveux.

Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion

Très bonne question. Je dirais que nous sommes actuellement en plein élan. Nous entrevoyons une croissance bonne et durable pour notre banque, même si les vents de face macroéconomiques sont actuellement plutôt vigoureux. Comme vous le savez sûrement, la croissance des prêts est en général négative à l'heure actuelle aux États-Unis, mais nous y avons accru néanmoins notre part de marché grâce à notre présence accentuée, au modèle économique que nous avons adopté, à la nature et à la commodité des services que nous offrons, à notre cote de solvabilité et à nos solides liquidités. Comme quoi nous avons connu une croissance passablement bonne, tout particulièrement dans les segments qui, à notre avis, nous profitent le plus.

Ainsi, dans les prêts hypothécaires résidentiels, notre base était très petite, si bien que nous avons pu profiter de la grosse vague de refinancements à laquelle on y a assisté. Il s'agit là de clients qui n'avaient pas jusque-là contractés de prêt hypothécaire chez nous et qui en ont maintenant un. Comme quoi nous avons pu faire grossir ce portefeuille.

En termes de volumes, l'élan est bon aussi, et j'ose espérer que ce mouvement nous permettra de contrer dans une certaine mesure les vents contraires du point de vue macroéconomique. Puis, comme nous l'avons évoqué lors de la Journée des investisseurs aux États-Unis, nous sommes en train d'optimiser notre plateforme et nos activités commerciales en vue notamment d'y développer les ventes croisées. Nous sommes partis sur un très bon pied et j'en attends des retombées au cours de l'année qui vient. Dans l'ensemble, je dirais que les bases économiques de notre secteur devraient être propices à l'augmentation dont nous avons parlé.

Cela dit, on est en droit de se demander si les conditions macroéconomiques pourraient prendre une tout autre allure que celle que nous connaissons maintenant. Si cela devait être le cas, il nous faudrait alors trouver d'autres moyens de traverser ce contexte. Mais je crois qu'avec le temps les banques aux États-Unis ont fini par adapter leur modèle d'affaires à l'environnement dans lequel elles sont appelées à évoluer.

Gabriel Dechaine, *analyste, Crédit Suisse*

Pardon, Ed, une autre petite question. Qu'en est-il de la fourchette des ratios de dividendes?

Ed Clark, *président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion*

Les dividendes? Nous n'avons pas révisé la fourchette : elle reste entre 35 % et 45 %. Bob, souhaitez-vous vous sacrifier et répondre en premier? [interventions multiples simultanées]

Bob Dorrance, *chef de groupe, Services bancaires de gros, La Banque Toronto-Dominion*

Je crois que la difficulté inhérente aux prévisions dans notre domaine tient à ce que ce secteur est fondamentalement dicté par les conditions macroéconomiques – et je m'en tiendrai à cela, car nous en avons déjà parlé. Je dirai par contre que nous avons profité des trois dernières années pour investir dans le potentiel de gain de tous nos secteurs d'activité. Aussi, dans la mesure permise dans chaque cas par le contexte, j'estime que nous avons accru notre potentiel de rentabilité.

Côté américain, nous avons investi considérablement dans nos activités de gestion des taux d'intérêt à New York. Notre groupe Trésorerie américaine de la TD est en pleine croissance et commence à rapporter. Nous avons constitué un groupe de négociation des métaux précieux que nous mettrons en branle probablement au cours de la semaine prochaine. Nous avons investi dans la relation qui nous unit à la TD Bank, et jouissons là-bas d'un grand potentiel de croissance à ses côtés.

Enfin, côté canadien, nous avons considérablement accentué nos activités de banque d'investissement, avec cette fois des mesures de portée mondiale axées autour des secteurs de l'énergie et des mines et métaux. Nous avons ainsi ajouté aux talents en place dans ce domaine, nous les avons mis à niveau et nous avons continué de les parfaire, ce qui devrait à terme contribuer à relever le chiffre d'affaires de la banque dans son ensemble.

Autrement dit, je pense que notre potentiel de rentabilité est nettement supérieur à ce qu'il était en 2007. À terme, ce seront les marchés qui détermineront ce qui en aboutira, une fois que nous aurons réalisé les bénéfices dont il était prometteur.

Mike Pedersen, *chef de groupe, Gestion de patrimoine, Canaux directs, et Services communs de l'entreprise, La Banque Toronto-Dominion*

En ce qui concerne la Gestion de patrimoine, je crois que nous avons dit que nous nous attendions à une année record sur le plan des bénéfices, soit plus de 501 millions de dollars canadiens. Cette prévision s'appuie sur deux prémisses : primo, des marchés raisonnablement stables, et secundo, des hausses modérées des taux d'intérêt au deuxième semestre. Sans pouvoir assurer hors de tout doute que le deuxième élément se produira, je n'en ressens pas moins pas mal d'optimisme pour le moment. Nous y injectons actuellement de l'argent neuf. Nous investissons dans les produits ainsi que dans des conseillers sur nos technologies. Nous continuons d'attirer de nouveaux comptes, et espérons pouvoir continuer de le faire.

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Voilà qui m'a laissé le temps de prendre bien des notes sur toutes les possibilités de croissance qui s'ouvrent à nous. Si nous avons ouvert 21 nouvelles succursales en 2010, nous prévoyons en ouvrir 25 autres en 2011. Nous avons aussi largement investi en 2010 dans de nouveaux banquiers spécialisés dans les prêts aux entreprises, soit environ 150 au total. Nous avons accru de presque 20 % nos effectifs affectés aux services bancaires mobiles et spécialistes des prêts hypothécaires. Là où je veux en venir est que nous sommes assez sûrs que, comme nous l'avons dit plus tôt, avec le petit extra que constitue l'annonce de l'ouverture le dimanche de jusqu'à 300 succursales, et avec les perspectives de croissance et d'amélioration du service client dont cela s'accompagne, nos perspectives de croissance seront bonnes pour 2011.

Pour répondre à la question qui semble graver autour de la croissance de nos dépenses, comme l'a dit Colleen, il y a bien eu des éléments ponctuels qui se sont produits pendant le dernier trimestre. Et j'imagine que vous vous demandez si nous sommes sûrs de ne pas avoir mis en place un processus d'augmentation graduelle des charges sur une base annualisée, et je vous répondrai absolument par l'affirmative. Et même si les taux de croissance des revenus devaient ralentir, nous estimons être tout à fait capables de les ramener à un rythme qui nous permettra d'avoir quand même un bon levier d'exploitation pour l'exercice.

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Et les assurances en guise de conclusion?

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Je dirais que, sur le front des assurances, nous estimons avoir toutes les bases voulues pour une assez forte progression en 2011.

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Pour résumer, comme j'y faisais allusion dans mon commentaire d'ouverture, en regardant le monde qui nous entoure, on éprouve une sorte de malaise en ce que ce monde nous inspire plus de nervosité que, disons, il y a six mois. Car on a devant nous toutes ces grandes questions d'ordre structurel, qu'il s'agisse du déséquilibre commercial avec la Chine, du secteur de l'habitation, des problèmes fiscaux des États-Unis, et évidemment de la crise liée aux dettes souveraines en Europe. Pourtant, à parler avec nos agents et avec le personnel sur le terrain, le ton nous semble plus optimiste qu'au trimestre précédent. Alors surgit le dilemme à savoir lequel de ces points prendra le pas sur les autres, et je crois que nous ne sommes pas en mesure de vous répondre. Ce qui est sûr est que, sur le terrain, nous sommes satisfaits de ce que nous voyons et de la façon dont nos entreprises évoluent.

Téléphoniste

Peter Routledge, Financière Banque Nationale.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

Juste une question sur vos activités de dépôts aux États-Unis. Vous m'avez l'air d'avoir un bon portefeuille de dépôts à TD Ameritrade. Mais coûtent-ils cher? Leur prix est-il de l'ordre de celui des dépôts de base dans votre réseau de détail, et quels prix sont-ils capables d'aller chercher dans un contexte de hausse des taux? C'est là ma première question.

Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion

L'établissement des prix de ces dépôts est l'affaire de TD Ameritrade. C'est à TD Ameritrade qu'il revient de décider quel prix leur accorder, mais je crois que jusqu'à présent cet établissement a montré qu'il était capable de développer ce portefeuille de façon constante, et même plutôt stable. Mais pour savoir en quoi consistent leurs stratégies de prix, je crois qu'il serait plus indiqué de vous adresser à TD Ameritrade directement.

En ce qui concerne la Banque, nous gérons ces dépôts pour leur compte, moyennant des honoraires très minimes, et nous sommes heureux de le faire; TD Ameritrade jouit de sa propre stratégie de gestion de la trésorerie au sein du Groupe Financier Banque TD.

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Cette information n'a rien d'un secret. Nous leur versons le TIOL minoré de 25 points et ils fixent la durée du TIOL, après quoi ils fixent leur prix et recueillent des dépôts à leur guise, bien que la plupart de ces dépôts ne rapportent pas d'intérêt ou très peu.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

En fait, cet argent provient des activités de courtage. Cet argent serait-il susceptible de repartir aussi vite qu'il est arrivé dans une conjoncture économique plus saine où les épargnants se remettraient à relouer les marchés?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

D'après notre expérience, cet argent a une remarquable tendance à ne pas s'envoler, à rester après coup. Toute leur entreprise est avant tout affaire de négociations, d'opérations sur les marchés et – on l'ignore souvent –, dans les faits, ils gardent des sommes considérables en espèces, à propos desquelles il leur importe relativement peu de toucher une quelconque rémunération vu que l'argent sert d'abord et avant tout aux opérations sur des valeurs. Que pensons-nous de l'élasticité de ces dépôts par rapport aux taux d'intérêt et à quelle vitesse sont-ils susceptibles de s'envoler? Notre expérience nous a enseigné – de toute évidence, nous suivons leurs activités de près comme nous le faisons partout ailleurs à la banque –, qu'une très large part de ces dépôts ont plutôt tendance à rester.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

Je comprends. En ce qui concerne les gouvernements maintenant, qui revendiquent, je crois, 13 milliards de dollars canadiens. En temps normal, je crois que cela ne poserait pas problème, mais les États ont bel et bien des problèmes de flux de trésorerie qui les attendent au tournant, dont l'un d'entre eux serait éventuellement le New Jersey. Cela est-il pour vous un sujet de préoccupation – non pas tant de voir l'argent s'envoler, que de devoir soutenir financièrement les budgets de fonctionnement de certains États américains?

Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion

Je dirais, de façon générale, que nous avons en quelque sorte repensé et relancé nos services bancaires aux gouvernements de manière à n'attirer que les clients avec lesquels nous sommes susceptibles de développer une véritable relation d'affaires, où nous ne sommes pas perçus comme le comptoir où l'on vient faire le plein d'argent frais. Parce qu'au bout du compte, il n'en va pas de notre intérêt. Je crois que notre groupe a fait un travail raisonnable en la matière. La croissance de nos dépôts gouvernementaux n'a pas été aussi solide que dans le reste de notre portefeuille, mais, en ce qui me concerne, c'est très bien comme ça.

Et quant à savoir si les gouvernements ou municipalités de ces États, parce qu'ils fonctionnent déjà au maximum de leur capacité, ne risquent pas de faire tout s'écrouler, je répondrai, Peter, que leurs fonds sont davantage d'ordre opérationnel. Peut-être bien que c'est le sort qui les attend, mais je n'en ai pas la certitude. Cependant, il nous a été donné de constater qu'ils étaient relativement stables. Et quant à savoir combien nous devons garder et combien nous devons investir pour la croissance est fonction de notre volonté ou non de poursuivre la relation avec un État donné ou une municipalité donnée. Mais je n'ai pas vu de diminution de ces dépôts pour les raisons que vous venez de citer.

Peter Routledge, analyste, Financière Banque Nationale

Une dernière question sur le portefeuille de l'immobilier commercial. Je remarque que votre portefeuille de construction, du moins les prêts improductifs, a tendance à baisser alors que vos prêts hypothécaires commerciaux improductifs ont tendance à monter en pourcentage des prêts en cours. Est-ce là quelque chose qu'il vous faudra un an ou deux à régulariser, ou y a-t-il un mouvement plus profond qui vous inquiète, comme une courbe de rendement en « bâton de hockey »?

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Comme vous l'avez souligné, le portefeuille le plus risqué – à savoir l'immobilier résidentiel – est en baisse. Ou, du moins, j'ose espérer que nous sommes parvenus au terme de cette tendance. Pour l'immobilier commercial, nous n'avons pas su remonter la pente. Ce portefeuille reste à la traîne, comme on pourrait s'y attendre. Mais nous ne prévoyons pas vraiment de courbe en bâton de hockey. Même si ce portefeuille nous préoccupe déjà depuis un certain temps, il nous a agréablement surpris et je crois qu'il est à même de traverser relativement bien les difficultés économiques. En ce qui concerne ces prêts, nous ne recherchons pas tant [inaudible] qu'à repérer les prêts qui sont vulnérables, de manière à nous en faire une représentation avant coup. Et pour le moment, nous n'avons pas repéré de signes avertisseurs importants ou d'autres indications qui s'en détachent et qui viendraient nous contredire dans notre impression que ce portefeuille se mettra à régresser et à diminuer en 2011.

Téléphoniste

Sumit Malhotra, Macquarie Capital.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital

Tout d'abord, au sujet des commentaires d'Ed sur le capital réglementaire, je crois que l'une des raisons pour lesquelles le marché a tellement cherché ces derniers temps à ce que les banques acquièrent les niveaux de capital proposés le plus rapidement possible – soit, comme vous le laissiez entendre, d'ici la fin de 2012 – vient de ce que l'organe de réglementation national, en l'occurrence le BSIF, au moment d'emboîter le pas aux directives de Bâle, a donné à penser que tout déploiement de capital que pourraient faire les banques en matière d'acquisitions, de paiements de dividendes ou de rachats d'actions, aurait à satisfaire à ces exigences ainsi qu'à toute autre condition issue du marché qui pourrait venir s'y ajouter.

Considérant que vous nous avez dit être assez sûrs que vous auriez réuni d'ici là le capital excédentaire qu'il vous faut, ma question est la suivante : En quoi cela se répercutera-t-il sur vos éventuelles intentions d'acquérir des entreprises aux États-Unis, tout particulièrement dans le contexte actuel des prix qui semble à nouveau propice à ce genre d'opérations?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Eh bien, de toute évidence, si j'ai du capital en trop, je serai en mesure de réaliser ces acquisitions. Autrement, notamment si la nouvelle réglementation me l'interdit et que je n'aie pas accès à ce capital excédentaire, je n'aurai d'autre choix que d'émettre des actions pour les acquérir. Et l'exercice qui précède une quelconque émission d'actions n'est pas une mauvaise chose, car il vous amène à considérer l'acquisition en tant que telle, de manière à vous convaincre que, même si vous recourez à vos fonds propres, il s'agit d'une aussi bonne acquisition que si vous aviez dû émettre des actions pour la réaliser.

Le seul point que je tiens à souligner est que nous avons un ensemble de règles établies. Je crois que les organes de réglementation dans le monde interprètent le marché comme voulant que les choses aillent vite, alors que je ne vois pas pourquoi agir à la hâte serait dans l'intérêt des actionnaires. Je crains beaucoup que si l'on entre dans une dynamique du type « J'ai toujours plus de capital que vous n'en avez » et que nous n'avons de cesse de relever la barre de plus en plus haut, nous finirons par engranger un capital considérable dans les banques qui ne sera pas très productif et qui ne les rendra pas non plus nécessairement plus sûres dans les faits. La conséquence de tout cela sera que les banques se mettront à prêter moins, ou qu'elles achèteront moins d'entreprises. Et, comme vous le savez, il se trouve aux États-Unis plusieurs banques qui sont incapables de prêter à leurs clients parce qu'elles n'ont pas le capital voulu.

Donc, ce qui m'inquiète, c'est cette impression qui se dégage sur le marché, que les organismes de régulation se contentent en fait de réagir à ce qu'ils perçoivent comme étant des pressions du marché en faveur d'une prochaine étape, d'un Bâle IV. Et j'ai du mal à comprendre pourquoi le marché voudrait qu'on se plie à des conditions encore plus exigeantes. C'est la partie qui m'échappe, mais John me dira sûrement après la conférence pourquoi il en est ainsi.

Sumit Malhotra, analyste, Macquarie Capital

Je crois savoir d'où cela vient. Pour vos deux principaux concurrents au Canada qui se sont récemment engagés dans de nouvelles transactions, on voit que chacun a sa propre stratégie mais aussi que leurs transactions, de par leur nature, visaient très peu d'actifs pondérés en fonction des risques. Et je regarde par ailleurs la plus récente transaction que vous avez conclue pour environ 8 milliards de dollars canadiens. Si je comprends bien votre philosophie, vous avez dit que pratiquement n'importe quelle opération que vous envisageriez parce qu'avantageuse du point de vue du prix devrait aussi être bénéfique sur le plan du rendement de votre investissement. Là où je veux en venir est : Ne risquez-vous pas d'être limités dans votre liberté d'action pour saisir les occasions qui pourraient se présenter du seul fait de ces obligations de capital?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

[ennuis techniques] – Comme vous avez pu le voir, il ne semble pas y avoir que moi qui n'aime pas votre question. Au risque de me répéter, il y a un ensemble raisonnable d'inconnues dans ce dossier avec lesquelles nous devons composer. D'autres pourraient ne pas avoir ces incertitudes, mais, en ce qui nous concerne, nous ignorons encore pour le moment les répercussions que finiront par avoir les IFRS. Nous ignorons aussi l'impact que pourra avoir le passage des États-Unis à Bâle II. Nous ignorons enfin quel sera l'impact – le plein impact – du risque de contrepartie, et les divergences de vues à cet égard ne sont pas insignifiantes, même qu'elles sont plutôt consistantes.

Il se peut bien que d'autres banques aient des bilans moins compliqués à gérer que le nôtre et qu'elles n'aient pas de risque de contrepartie, je l'ignore. Ce que je sais en revanche est qu'il nous est impossible d'arriver à un chiffre précis. En partant de nos estimations les plus prudentes de toutes ces variables, nous croyons pouvoir satisfaire à l'ensemble des règles d'ici au 1^{er} janvier 2013, y compris en en avançant toutes les déductions – ce qui à mon avis serait une erreur –, mais vous autres pourriez bien amener l'organe de réglementation à se ranger justement à cette décision. Nous pensons bien être en mesure d'y arriver et d'avoir en plus du capital en excédent, mais nous ne savons pas encore à combien se chiffrera cet excédent. Tant que nous ne le saurons pas, je ne pourrai pas vraiment répondre à la question de savoir si cela nous limitera ou pas dans notre marge de manœuvre.

Sumit Malhotra, *analyste, Macquarie Capital*

Je vous ai bien compris, merci. Je me tourne maintenant vers Bharat Masrani pour lui poser une dernière question qui, je l'espère, sera plus brève. J'ai bien compris que la croissance du portefeuille de prêts de la TD a été supérieure à celle de ses concurrentes, tout particulièrement ces deux dernières années, et vous nous en avez apporté la preuve à la Journée des investisseurs, diapos à l'appui. Et selon vos dires, cela devrait se poursuivre encore à moyen terme.

Sans entrer dans la position de la TD aux États-Unis, mais en considérant d'un point de vue plus structurel les marchés axés sur les particuliers et sur les entreprises dans ce pays, à quel genre de croissance des prêts vous et votre équipe vous attendez-vous à l'échelle de votre réseau aux États-Unis pour 2011?

Bharat Masrani, *chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, La Banque Toronto-Dominion*

Comme nous l'avons évoqué à la Journée des investisseurs, nous voyons actuellement et espérons continuer de voir un raffermissement des marchés, où le marché de gros a généralement tendance à monter légèrement. Et comme Ed l'a souligné, nous voyons déjà des signes positifs sur le terrain, de la part de nos clients, qui donnent à penser que les choses sont en train de se stabiliser.

Je m'attends donc éventuellement à une croissance qui ne sera pas aussi robuste que nous l'aurions espéré, mais à une croissance quand même sur le marché. En fait, dans un ou deux articles publiés la semaine dernière ou dans les derniers temps, certains chiffres sont finalement sortis qui attestent d'une certaine croissance des prêts aux États-Unis dans le secteur commercial et industriel. J'ose espérer que ces chiffres ne mentent pas.

Je m'attends donc à ce que le marché se stabilise ou qu'il monte légèrement, et que notre propre croissance sera supérieure à celle que le marché nous offrira.

Téléphoniste

Brian Klock, KBW.

Brian Klock, *analyste, KBW*

À la diapo 32 de votre exposé, vous avez parlé – et je crois que vous insisté un peu là-dessus aujourd'hui – du portefeuille d'immobilier commercial de votre entreprise aux États-Unis. On y disait que les prêts douteux bruts avaient doublé pour les espaces à bureaux et que le portefeuille de prêts pour les bureaux était de 3,7 milliards de dollars canadiens. Pouvez-vous nous donner plus de détails? Constatez-vous cette situation dans une région en particulier ou pourriez-vous nous donner plus de précisions sur cette augmentation des prêts douteux bruts?

Mark Chauvin, chef de la Gestion du risque, La Banque Toronto-Dominion

Nous avons examiné le portefeuille des bureaux et ne pouvons pas en conclure qu'il se concentre dans une zone géographique plus que dans une autre. Ce qu'on peut dire est qu'il se situe en dehors des principales grandes agglomérations, notamment ces deux dernières années, et qu'il avait même intérêt à s'en écarter. Donc je n'ai rien d'autre à ajouter si ce n'est qu'il n'y a pas de concentration dans une région donnée ou un type de clients donné, et que nous n'y avons constaté rien d'inhabituel.

Brian Klock, analyste, KBW

Une toute petite question pour Ed. Vous avez évoqué un peu la question du capital excédentaire et de votre déploiement aux États-Unis par la voie d'acquisitions. J'imagine qu'il existe un bon nombre de banques américaines à qui il manque encore du capital. À voir ce qui s'est passé avec le South Financial Group et l'intégration que vous êtes en train d'en faire, quand prévoyez-vous reprendre le jeu des acquisitions si l'occasion devait s'en présenter?

Ed Clark, président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion

Je ne crois pas que nous ayons changé de position en la matière. L'incertitude sur le marché est suffisamment grande à l'égard de la conjoncture macroéconomique et du contexte réglementaire aux États-Unis pour nous inciter à nous limiter pour le moment à de petites transactions au détriment des grandes. S'il devait se présenter une occasion sans grande envergure qui cadrerait avec notre stratégie et dont nous penserions qu'elle pourrait nous rapporter de l'argent, nous irions de l'avant, mais, à ce stade, nous ne sommes pas pressés de nous engager dans de grosses transactions.

Bon, je ne vais pas vous annoncer d'avance quand j'ai l'intention de changer d'avis et de nous engager dans une grosse transaction, mais si cela devait se produire, vous en entendriez parler. Pour le moment, qu'il soit dit que je ne recherche pas de grosses transactions.

Téléphoniste

Mario Mendonca, Canaccord Genuity.

Mario Mendonca, analyste, Canaccord Genuity

Question pour Tim Hockey. Mais avant, qu'il me soit permis d'exprimer mon étonnement pour ne pas dire le choc que je ressens vis-à-vis de tout le temps que nous venons de passer sur le thème du capital au Canada, après tout ce qui se passe dans les banques européennes. Le fait que nous soyons encore en train d'en faire tout un plat me surprend.

Mais voici d'abord ma question pour Tim. Vous avez évoqué que la croissance des prêts au Canada ralentirait d'ici à la même date l'an prochain vers le milieu de la fourchette des valeurs à un chiffre. Est-ce à dire que vous vous attendez à ce qu'on atteigne progressivement ce point et que tout au long de 2011 on pourrait s'attendre à une croissance des prêts au Canada du milieu au haut de la fourchette des valeurs à un chiffre?

Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, La Banque Toronto-Dominion

Je dirais avec assez d'assurance le milieu de la fourchette en 2011. C'est tout à fait juste. Cela dépendra en partie de la croissance économique et, bien honnêtement, de notre capacité de gagner de la part de marché tant dans les prêts aux entreprises que dans les prêts aux particuliers.

Mario Mendonca, *analyste, Canaccord Genuity*

Et, question moins difficile, peut-être souscrivez-vous aussi à l'impression que la TD peut continuer d'accroître sa part de marché en 2011 simplement au motif qu'elle veut prendre de l'ampleur et augmenter ses services?

Tim Hockey, *chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, La Banque Toronto-Dominion*

Laissez-moi réfléchir à ma réponse. Et si je répondais « tout à fait »?

Mario Mendonca, *analyste, Canaccord Genuity*

Considérant que le reste du secteur parle aussi du milieu de la fourchette, je m'étonne un peu que vous continuiez de parler de croissance dans le milieu de la fourchette des valeurs à un chiffre et que vous ne visiez pas un peu plus haut?

Tim Hockey, *chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, La Banque Toronto-Dominion*

Cela tient éventuellement à combien se chiffrera la croissance économique sous-jacente. Je crois que nous surpasserons le marché, mais que la question est de savoir à combien nous chiffrerons notre prévision. Peut-être partent-ils d'une toute autre vision de la croissance sous-jacente que la nôtre.

Téléphoniste

Brad Smith, Stonecap Securities.

Brad Smith, *analyste, Stonecap Securities*

Une autre brève question sur le capital, Mario, je vous prie de m'excuser. Le point auquel je m'intéresse est le capital enregistré auprès de vos filiales aux États-Unis. Si l'on regarde leurs rapports pour ce qui est de la TD Bank N.A. en exploitation, je vois un capital de plus de 25 milliards de dollars. Or, quand je regarde votre pochette d'information supplémentaire, je vois que vous n'êtes partis que de juste un peu moins de 18 milliards de capital pour calculer le rendement du capital investi. Quelqu'un pourrait-il m'expliquer d'où vient la différence et où elle survient dans le sous-ensemble?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

Brad, cela ne figure pas vraiment dans la documentation supplémentaire parce que, bien honnêtement, on pourrait passer toute la journée à déverser du capital en aval aux États-Unis et que les règles là-bas sont différentes quant à savoir combien de capital on doit détenir selon divers types d'actifs critiqués ou classifiés. De toute évidence, nous détenons des niveaux de capital appropriés pour les États-Unis, mais cela n'a pas vraiment à voir avec le calcul de notre capital au sommet de la pyramide.

Aussi, ce qu'on voit dans la documentation et sur le secteur à proprement parler, c'est le capital investi, qui réunit pour l'essentiel tous les écarts d'acquisitions et actifs incorporels d'origine, à quoi s'ajoutent les fonds d'exploitation dont on a besoin pour exercer nos activités – et c'est ainsi qu'on mesure le capital investi aux États-Unis.

Brad Smith, *analyste, Stonecap Securities*

Merci, Colleen. Alors pourriez-vous m'expliquer d'où viennent les 25 milliards de dollars dans la filiale d'exploitation?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

À nouveau, pour l'essentiel, il peut s'agir de financements venus de la tête de l'entreprise au Canada.

Brad Smith, *analyste, Stonecap Securities*

Des financements venus du Canada?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

Oui, ces financements prennent la forme de capital aux États-Unis.

Brad Smith, *analyste, Stonecap Securities*

Il y a conversion alors? C'est un financement par titres de créance qui se voit converti en capitaux propres de la filiale américaine?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

Oui c'est essentiellement cela. Qu'il s'agisse de capitaux issus de placements de titres de participation ou de créance, une fois aux États-Unis, ils se qualifient comme capital.

Brad Smith, *analyste, Stonecap Securities*

Et cela contribue-t-il au taux d'imposition relativement bas que vous avez indiqué pour le secteur?

Colleen Johnston, *chef des Finances, La Banque Toronto-Dominion*

Le taux d'imposition, ou plutôt le niveau plus bas d'imposition vient de la structure fiscale que nous y avons; cela ne se répercute pas sur le capital du holding, ni sur celui de la filiale d'exploitation.

Mushtak Najarali, *vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion*

Voilà qui met fin à la période de question; je vous remercie de votre attention. Je redonne la parole à Ed pour son mot de conclusion.

Ed Clark, *président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion*

En quelques mots, nous estimons que 2010 a été un exercice remarquable. D'entrée de jeu, le contexte qui y sévissait nous a rendus un peu anxieux. Il s'avère cependant que notre décision de nous montrer très entreprenants et d'aller au-devant des attentes de nos clients a été on ne peut plus judicieuse et, bien franchement, une décision qui s'est révélée très fructueuse pour nos entreprises et qui nous a permis d'accroître notre part de marché pratiquement sur toute la ligne.

Et, comme je l'ai indiqué plus tôt, bien que nous appréhendions le contexte difficile qui nous attend en 2011 du point de vue de la situation économique mondiale ainsi que les vents de face que nous devons affronter sur le plan de la réglementation, sur le terrain, en revanche, nous ressentons beaucoup d'optimisme quant au positionnement de nos entreprises, et nous recevons des commentaires très favorables sur ce que nous avons été en mesure d'accomplir en 2010. Au risque de me répéter, tout cela est grâce au bon travail de 81 000 personnes qui, chaque matin, pensent aux intérêts des actionnaires et des clients.

Je vous remercie.

Mushtak Najarali, vice-président, Relations avec les investisseurs, La Banque Toronto-Dominion

Sur ces mots se termine la présente séance. Si vous avez d'autres questions, je vous invite à communiquer avec l'équipe des Relations avec les investisseurs. Merci d'avoir passé du temps avec nous et je vous souhaite de joyeuses fêtes.

Téléphoniste

Mesdames et messieurs, voilà qui met fin à la téléconférence d'aujourd'hui. Vous pouvez maintenant couper la communication.